



Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 7 mars 2019

N° 1071

Les réserves officielles de change

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les réserves officielles de change de l'Etat s'élèvent à la fin du mois de février 2019 à 156 365 M€ (178 507 M\$) contre 156 646 M€ (179 955 M\$) à la fin du mois de janvier 2019, soit une diminution de 281 M€, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	90 753 M€
Réserves en devises	50 154 M€
Créances sur le FMI	14 079 M€
Autres avoirs de réserve	1 379 M€

1/ **Les réserves en or** ont augmenté de 474 M€.

2/ **Les réserves en devises** ont diminué de 801 M€.

3/ **Les créances sur le Fonds Monétaire International** ont augmenté de 45 M€:

- la position de réserve au FMI a augmenté de 12 M€ ;

- les avoirs en DTS ont augmenté de 33 M€.

4/ **Les autres avoirs de réserve** ont augmenté de 1 M€.